

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 3

Artikel: Un charivari monstre !...
Autor: Défago, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un charivari monstre!...

On en voit encore dans les villages, de ces charivaris. Le plus souvent, ils ont lieu quand c'est un veuf qui prend sa seconde femme et, surtout, s'il s'agit d'un bonhomme un tantinet « taborgnio » ou bien si c'est un vieux. Certaines personnes bien pensantes déclarent qu'on ne devrait pas se mêler de « ça » !

On a vu des charivaris durer les trois dimanches pendant lesquels les « bans » sont publiés, à l'église... La veuve qui se remarie n'y échappe pas, elle non plus, s'il advient qu'on puisse mettre la patte dessus !

A ce propos, voici ce qui est arrivé dans un de nos villages, il y a une paire d'années, et ce n'est pas une invention de l'imagination, vous pouvez me croire !

L'époux était déjà sur l'âge ! C'était un de ces bons « simples » qui n'ont pas inventé l'algèbre. Mais sur lui, rien à dire ; il faisait honnêtement son métier de cordonnier. Il avait déniché une veuve bien à son goût, vivante et « bonne fourchette ». Le premier jour de la publication des bans, vers le soir, sur le tard, une bande de galopins, qui s'étaient entendus entre eux, ne manquèrent pas de se retrouver à l'heure du dernier train, guignant de-ci, guignant de-là !

Les curieux ont pu alors voir descendre d'un wagon deux jeunes silhouettes qui filaient dans la nuit à

grandes enjambées, rasant les murs.

Ce fut le signal ! Jamais on n'avait ouï pareil tintamarre : sonnettes, toupins, couvercles, cris se mirent en branle dans un bruit d'enfer !... Et après, ce ne furent de la part des galopins que des : « Hein ! qu'on les a eus, les fuyards, hein ! qu'on les a pris sur le fait les deux amoureux ! », et de se tordre de rire.

Mais le lendemain, ils riaient... jaune quand ils apprirent que les deux futurs époux, qui se doutaient de l'« affaire », s'étaient entendus avec deux comparses, dont l'un habillé en femme, qui s'étaient réjouis de jouer une farce aux auteurs du charivari...

Pendant que les « sonnailleurs » se tordaient les bras pour amplifier leurs bruits, les deux vrais amoureux s'amusaient royalement à la fête foraine de Vevey, passant bras dessus, bras dessous des carrousels au toboggan, tant ils étaient épris l'un de l'autre.

Au village, plus personne ne voulait qu'il soit dit d'avoir participé à ce charivari. Et celui qui niait le plus était précisément l'un des galopins qui avait fait le plus de bruit avec son énorme toupin...

La leçon a été bonne. Et, depuis ce temps-là, veufs et veuves purent convoler en justes noces dans la paix et roucouler leur bonheur, sans être dérangés.

Adolphe Défago.

Voir article patois : pages valaisannes.



SPÉCIALITÉ

que tous Romands et Romandes apprécient :

LES BOUCHONS VAUDOIS

Création des confiseurs de « CHEZ NOUS »